

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-six, le 21 Mars à 10 H

Le Conseil Municipal de la commune de Chantemerle-Les-Grignan, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur FOUCHÉ Arnaud, Maire de Chantemerle Lès Grignan

Nombre de conseillers en exercice : 11

Date de convocation du Conseil Municipal : 17/03/2026

Présents : La majorité des membres en exercice

Madame CLEDEL Geneviève a été élue secrétaire de séance.

Objet : Fixation du nombre d'adjoints au Maire

Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la nécessité de fixer le nombre des adjoints au Maire suite aux élections municipales du 15 Mars 2026.

Il propose trois adjoints.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE de fixer à TROIS le nombre d'adjoints au Maire

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

M. Le Maire

